

# ACTE

Accélérateur de Co-construction  
des Transitions Ecologiques

**Appui à l'élaboration de la stratégie d'évaluation du Projet ACTE**

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire**

**Mission « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »**



# Appui à l'élaboration de la stratégie d'évaluation du Projet ACTE - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Mission « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

## La problématique

- Lauréat de la première vague du programme, le **projet ACTE Pays de la Loire** – pour Accélérateur de Co-construction des Transitions Écologiques, **piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire** porte l'ambition d'un **démonstrateur territorial transversal à même de répondre aux enjeux des transitions climatique, alimentaire et sociétale**.
- Le démonstrateur régional porte **deux projets pilotes qui seront expérimentés dans des territoires-laboratoires, et répliqués dans des territoires miroirs**.
  - Une ferme à énergie positive visant la mobilité décarbonée, la production et l'autoconsommation d'énergies renouvelables (ENR) et le lien à la sobriété énergétique ;
  - La gestion collective innovante, économe et intelligente des ressources en eaux brutes et usées
- Afin de répondre aux enjeux du pilotage de la stratégie d'un projet complexe et à ambitions fortes, mêlant partenaires et acteurs issus de systèmes différents, le démonstrateur **souhaite être accompagné dans la construction d'une méthode de suivi et d'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux**.
- C'est précisément pour cette démarche d'évaluation que le lauréat du Programme mobilise l'une des ingénieries mises à disposition par la Banque des Territoires.

### Clients

- Banque des Territoires
- Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

### Année

2023 – 2024

## Notre action

### Phase 1 : la mise en place d'un cadre de référence de l'évaluation

- Réalisation d'interviews
- Organisation d'un focus groupe pour construire une vision commune du projet, les acteurs à mobiliser dans la démarche, la manière dont ils comptent s'impliquer. Il s'agit d'un premier temps d'appropriation
- Synthèse et présentation d'un premier cadre de références

### Phase 2 : construction du système d'évaluation

- Construction d'une grille d'indicateurs adaptés au projet en 4 catégories :
  - Indicateurs de contexte
  - Indicateurs de réalisation
  - Indicateur de résultat
  - Indicateurs d'impact
- Mobilisation de focus groupes pour définir les priorités de l'évaluation et les indicateurs clés à rechercher
- Feuille de route et recommandations

